

17D001

TRAITEMENT

MOISSISSURES ET LICHENS

sols, toitures & façades

Indications

Formulation spécifique pour une destruction rapide des moisissures, des lichens et dépôts verts sur les façades, toitures, terrasses, dallages, terrains de tennis, stores...

S'utilise à l'extérieur et à l'intérieur, sur la pierre, le bois, la brique, le ciment, le fibro ciment, l'ardoise, le shingle, les surfaces métalliques, le verre, les bâches, les couvertures...

Ce produit a une action anti cryptogamique.

Grâce à sa formule spécifique, il reste efficace pendant 3 ans.

Il n'attaque pas les supports (gouttières, crochets d'ardoises, aluminium anodisé, vitre).

Dosage / Mode d'emploi

Préparer une solution à 20% soit 200ml de produit par litre d'eau. Appliquer par pulvérisation 1 L de cette solution pour 10m².

- Pour les moisissures et les lichens épais : pulvériser 2L de solution pour 10m².

- Pour les faibles dépôts : pulvériser 1 L de solution pour 20m².

- Traitement préventif : faire une application annuelle, au début du printemps, à raison de 1L de solution pour 20m².

Précautions : Le chlore détruit le produit, il est donc nécessaire de ne pas utiliser de produit contenant de la Javel avant et après traitement. Les applications doivent être faites par temps sec, sans risque de pluie dans les heures qui suivent le traitement. Ne pas appliquer lors de conditions climatiques extrêmes (gel, fortes chaleurs, vent violent).

Composition indicative

Produit biocide concentré.

TP2 Substance active biocide : (C12-16) Alkyl diméthylammonium chloride (N° CAS 68424-81-5) 6%(m/m).

Agents de surfaces cationiques : 5 à 15%.

Caractéristiques physico - chimiques

Liquide fluide vert.

pH pur : 7,5 +/- 0,5.

Densité : 1,03 +/- 0,01.

Précautions d'emploi

Réservé à un usage professionnel.

Utiliser les biocides avec précaution.

Stocker et conserver dans son emballage d'origine fermé entre 5 et 40 °C.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Avant utilisation, consulter l'étiquette et la fiche de données de sécurité disponible sur www.Thouy.net.

Législation

Biodégradabilité ultime des agents de surface selon le règlement (CE) N°648/2004 et ses modifications.

Formule déposée au centre antipoison. N°ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.

Applications



Date de révision : **06/2024**

THOUY



BP 70539 - 81107 Castres cedex - France

+33 (0)5 63 62 70 33

www.thouy.net

Logistique & Code-barres

	Unité	Unité par carton	Carton par palette
17D001	Bidon 5L	4	32
Code-barres : 3701114800834			

Nota : Les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité.